

TEMPERATURE

Du 21 août 1900.

Table with 2 columns: Direction, Temperature. Rows include 7 h. du matin, Midi, 5 P. M.

NOTRE EDITION

—DU—

1er Septembre.

Pour rester fidèle à tradition, L'ABELLE publiera cette année, le 1er septembre, une revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1899-1900 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements de nature à intéresser sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques. Elle renfermera également des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro présentant un intérêt plus qu'ordinaire sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les sections rurales de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle—ne s'offrant qu'une fois l'an—pour les annonceurs tenant à s'adresser à un public nombreux.

Nous invitons ceux qui désirent des exemplaires de ce numéro, quel qu'en soit le nombre, à nous livrer leurs commandes le plus tôt possible.

NOS RUES.

La population de tous les quartiers de notre bonne ville, sans exception aucune, se plaint amèrement—et il y a de quoi—de l'état de malpropreté de nos rues. Nous disons sans exception aucune, car nous devons reconnaître franchement qu'elles sont toutes l'objet du même manque de soin, toutes victimes de la même impardonnable négligence.

Là-dessus, nos édiles et leurs employés se montrent d'une fermeté impartiale. Pas une rue ne peut se vanter d'être mieux entretenue que sa voisine; il règne partout une saine égalité, l'égalité dans la saleté.

Nos trottoirs sont dans un état lamentable et nos chaussées dans un état cent fois pire encore. Il n'y aurait à cela que de sembler, si nous n'avions à en souffrir que dans nos gorges et dans nos amours-propres. La situation serait pénible, mais, à tout prendre, tolérable. Ce qu'il y a de plus désolant dans ce régime, c'est qu'il est dangereux pour la santé publique; c'est que nos rues sont de véritables foyers de pestilence, des nids à maladies contagieuses. Dans cette partie de notre santé est l'enjeu, nous faisons inviter à l'épidémie, et il est étonnant qu'elle ne nous gratifie pas plus souvent de sa présence.

Il semblerait, en vérité, qu'il n'y ait aucun remède à cet état

de choses, car, enfin, nous venons de changer de régime, d'administration. Comme le disait spirituellement, il n'y a pas longtemps, un vieux Louisianais, la Nouvelle-Orléans vient de faire peau neuve, et, cependant, les heureux changements, si tant désirés, ne se sont pas encore opérés.

La raison n'en est malheureusement que trop connue. L'administration actuelle n'est pas encore complètement maîtresse de la situation. Il lui faut subir un personnel qu'elle n'a pas choisi et qui, en vertu d'une loi mal conçue, mal digérée et, surtout, mal appliquée, se maintient en place envers et contre tous.

Par bonheur les nouveaux employés du Service Civil ne sont pas nommés à perpétuité. Leur terme approche. La nouvelle administration sera libre de faire ses choix comme elle l'entend, et nous assure qu'elle l'entend d'une sérieuse façon. Ce n'est pas en paroles qu'elle prétend gouverner, mais en action. Elle se soucie fort peu des belles promesses, ce sont des faits qu'il lui faut.

Nous devons donc nous attendre prochainement à un heureux changement dans le personnel qui veille sur notre voirie. Nous aurons des rues bien entretenues et des trottoirs sur lesquels nous pourrions nous aventurer au milieu de l'obscurité de la nuit sans redouter d'accidents, comme il n'en arrive que trop souvent par le temps qui court.

Tout vient à point à qui sait attendre.

L'attentat contre le Chah

L'instruction judiciaire

Voici, sur les déclarations que Saloon qui a attenté aux jours du chah de Perse, a faites à M. de Valles, juge d'instruction, quelques renseignements importants.

Saloon s'est montré particulièrement loquace, mettant quelque fanfaronnade à développer ses théories anarchistes et à préciser les détails d'exécution—heureusement avortée—de son attentat. Il n'a qu'un regret, c'est de n'avoir pas réussi. La mort du chah de Perse eût été un exemple. Il a ajouté que d'autres exemples auraient suivi. En effet, convaincu qu'il aurait réussi à se soustraire aux recherches qui auraient suivi l'assassinat de Mozaffer ed Dine, il s'était juré de tuer le tsar et, après le tsar, M. Casimir-Perier, sous la présidence duquel furent votées des lois spéciales contre les anarchistes, si, toute-fois, il avait pu, après son attentat contre le tsar, demeurer inconnu, c'est-à-dire libre. Sa haine contre l'ancien président de la République paraît des plus violentes. Il avoue avoir cherché l'occasion de frapper, après sa démission, M. Casimir-Perier; mais il n'aurait pu trouver l'occasion favorable qu'il cherchait.

Si Saloon n'est exprimé volontiers sur les théories qui lui sont chères et sur l'acte criminel qu'il a tenté de commettre, en revanche il est devenu brusquement muet quand on lui a demandé s'il n'était pas affilié à quelque groupe anarchiste, si l'attentat contre le chah de Perse n'avait pas été décidé entre un certain nombre de compagnons, s'il avait agi seul, de son initiative propre, ou si, au contraire, dans les circonstances qui ont précédé ou accompagné l'exécution de son acte, il avait eu des complices. Il n'a rien répondu, regardant le juge d'un air indifférent, semblant même de ne pas avoir entendu les questions qui lui étaient posées.

C'est après avoir procédé à cet interrogatoire que M. de Valles décidait d'aller perquisitionner à l'hôtel de la Lorraine, rue Debelleye, dernier domicile de Saloon.

Dans l'après-midi, enfin, vers cinq heures, M. de Valles se rendait au palais des Souverains, où il recueillait, d'abord sur ce point avec le garde des sceaux, les témoignages du grand vizir, du ministre de la cour Mahmoud Khan et du général Parent, qui, on s'en souvient, se trouvaient dans la voiture du chah quand l'attentat fut commis.

Lorsque M. de Valles fut sur le point de se retirer, on vint le prévenir que le chah désirait le voir. Le juge d'instruction déféra aussitôt à cette invitation, et, pendant un moment, le ministre de Perse à Paris, Nazare Aga, servant d'interprète, Mozaffer ed Dine posa à M. de Valles plusieurs questions relatives à Saloon, se préoccupant surtout de savoir si celui-ci avait voulu, en commettant son acte, exercer contre lui une vengeance personnelle.

M. de Valles ayant, sur ce point, répondu négativement, Mozaffer ed Dine laissa tomber ces mots :

—Je me réjouis de savoir que cet homme est simplement un fanatique.

M. de Valles se retirait ensuite, non sans avoir adressé au chah de Perse ses félicitations d'avoir si heureusement échappé à l'attentat dirigé contre lui.

Le revolver et la scène de l'attentat.

Dans l'interrogatoire qu'il lui a fait subir M. de Valles a demandé à Saloon s'il avait vraiment tiré sur le chah. Celui-ci lui a répondu qu'il avait, en effet, pressé la détente, mais que le coup n'était pas parti.

A quoi faut-il attribuer cette particularité? Pour répondre à cette question, il a fallu examiner le revolver, et alors l'on a remarqué que le percuteur du chien avait été limé par l'auteur de l'attentat, qui a cru qu'il le faisait finir en pointe il assurait mieux le fonctionnement de l'arme. Or, c'est le contraire qui devait se produire.

Avecla modification qu'il avait apportée au percuteur, le coup pouvait rater; le percuteur trop pointu ne pouvait pas agir suffisamment sur la partie explosive de la cartouche et assurer le jeu normal de l'arme. Mais quand même le chien aurait obéi dans des conditions régulières à la pression de Saloon, le résultat n'aurait pas été celui qu'il attendait. En effet, on a reconstitué la scène de l'attentat en présence de MM. de Valles, juge d'instruction et Cochefert, chef de la sûreté. Il en résulte que dès que les deux ministres qui accompagnaient le chah ont vu l'arme braquée dans la direction du souverain, ils ont envoyé les mains en avant. Par un hasard extraordinaire, le pouce du ministre de la cour n'est, dans ce geste, engagé entre le chien du revolver et la cartouche, tandis que le grand vizir saisissait vigoureusement la main du meurtrier, et en même temps couvrait le chah de son corps. Dans ces conditions, quand même le revolver n'eût pas subi la modification qui compromettrait la régularité de son jeu, Saloon n'aurait pas pu faire partir l'arme. S'il y avait réussi, à la rigueur le chah n'aurait pas été atteint, et c'est très probablement le grand vizir qui s'était placé

devant le souverain, qui aurait reçu la balle.

Le passé de Saloon.

Nous avons dit que deux fiches concernant Saloon avaient été trouvées au service anthropométrique, Saloon ayant été condamné deux fois, d'abord, le 24 octobre 1894, pour propagande anarchiste, à trois mois de prison, par le tribunal de Melun, puis à huit mois de prison par la 9e chambre correctionnelle, à Paris, le 17 juin 1899, pour coups et blessures.

Il avait, au cours d'une rixe, frappé de huit coups de couteau un de ses camarades. C'était une affaire d'essais. Cependant, le blessé ayant survécu à ses blessures, le parquet se décida à le déférer à la justice correctionnelle. Contrairement à ce qu'affirment certains journaux, il a subi cette dernière peine, bénéficiant même, quant à la durée, de la remise prévue par la loi quand le condamné a réclamé l'intermède cellulaire.

C'est après avoir purgé la condamnation qui l'avait frappé pour propagande anarchiste qu'il partit pour le service militaire. Son casier judiciaire lui valut d'être envoyé aux bataillons d'Afrique. Il n'y resta que quelques mois. Sa conduite fut en effet si bonne au régiment, que ses chefs firent d'accord pour le faire bénéficier d'une mesure gracieuse, et c'est ainsi qu'il fut décidé qu'il achèverait son service en France. Il fut, dans ce but, envoyé au 108e de ligne, à Bergerac. Là encore, Saloon se montra bon soldat, et bientôt il fut nommé caporal. Son père étant mort sur ces entrefaites, il fut renvoyé dans ses foyers comme fils de veuve. En quittant le corps, un certificat de bonne conduite lui fut délivré par les autorités militaires. On sait que cette pièce n'est remise, à leur sortie du régiment, qu'aux soldats qui l'ont méritée par leur esprit de discipline.

—Je me réjouis de savoir que cet homme est simplement un fanatique.

Une survivante

—DES—

MASSACRES CHINOIS.

Au nombre des passagers du Laos, arrivés ces jours-ci à Marseille, se trouvaient Mme Hespel et sa petite fille Raymonde, âgée de trois ans, que la façon miraculeuse dont elles ont échappé aux massacres chinois rend particulièrement sympathiques.

Mme Hespel est la femme d'un chef de dépôt de chemin de fer chinois et elle se trouvait à Pootington quand les Européens furent faits prisonniers en présence des Boxers révoltés.

Le Petit Marseillais raconte ainsi son histoire :

C'est la première Française rapatriée qui ait vraiment vécu les événements sanglants qui se déroulent en Chine et on ne lira pas sans intérêt, dit notre confrère, le récit que je tiens de sa bouche même. Mme Hespel est une toute jeune femme qui a montré une énergie véritablement admirable au cours du dramatique épisode auquel elle a été mêlée.

—Les troubles commencèrent le 27 mai, dit Mme Hespel, sans que rien dans l'attitude des Chinois pût laisser prévoir une hostilité si farouche. En quelques heures, la ligne de Kaopé-Tien fut coupée par les Boxers qui, évidemment avec l'approbation des habitants, brûlèrent ensuite

la gare et diverses de nos habitations.

—Nous étions en tout trente-huit Européens, hommes, femmes ou enfants, et en présence de la horde qui se ruait sur nous, nous ne pouvions que battre en retraite.

—C'est la résolution que nous primes, le mardi 29 mai, et, laissant tout dans nos maisons, emportant à peine quelques hardes, nous essayâmes de nous soustraire à la fureur de nos ennemis en fuyant vers Tien-Tsin.

—Notre voyage fut une terrible aventure. —Nous espérions gagner Tien-Tsin sans encombre sur les sampans où nous nous étions embarqués; mais, dès le jeudi matin, les Boxers nous attaquèrent à coups de fusil et il nous fallut abandonner nos embarcations et fuir à pied à travers un pays qui nous était à peu près complètement inconnu.

—Nous marchâmes ainsi pendant deux jours et deux nuits, livrant combat à chaque pas, jolonnant notre route de morts et de blessés.

—Dans un de ces combats, quatre des nôtres tombèrent frappés à mort: MM. Osset, Pesaro, Cadet et Mme Astier; beaucoup d'autres furent blessés et, impuissants, nous eûmes la douleur de voir les têtes de nos compagnons plantées au bout de bambous aigus et promenées par des Boxers comme des trophées sanglants. Le corps de Mme Astier fut mutilé et coupé en morceaux.

—Dans cette course folle, nous eûmes à souffrir toutes les privations, tous les martyrs. Le moindre ne fut pas le manque de sommeil, car il nous fut impossible de prendre une heure de repos, sans cesse harcelés que nous étions, non seulement par les Boxers, mais encore par les régiments chinois qui, plus d'une fois, firent saug comme avec eux.

—Le sang coulait à chaque détour de notre pénible calvaire et, au fond du cœur, en dépit de notre résistance désespérée, nous conservions peu d'espoir d'échapper aux massacres, qui nous poursuivaient de leur acharnement haineux.

—Tout le monde était blessé et à bout de forces, car j'avais aussi à songer à mon enfant, ma Raymonde chérie, je voyais le moment où il me serait impossible de faire un pas de plus. A aucun prix cependant, je ne me serais livrée vivante et, luttant d'énergie contre ma lassitude même, je dissimulais mes pensées noires.

—Et nous marchions tous jours!... —Enfin, à 3 heures après midi, le 3 juin, jour de la Pentecôte, nous arrivâmes à Tien Tsin. Quelques heures auparavant, les balles boxers firent une nouvelle victime dans nos rangs en tuant M. Dillon, dessinateur de l'exploitation des chemins de fer, qui, pendant ces quelques jours, avait fait des prodiges d'héroïsme pour nous défendre.

—En arrivant à Tien Tsin, nos compatriotes se rendirent au consulat de France où le meilleur accueil leur fut fait. On leur reconforta et, désormais en sûreté, ils purent se remettre des terribles émotions par lesquelles ils avaient passé.

Mme Hespel nous a raconté qu'à Tien Tsin, en face même du consulat de France, la rivière apporte journellement des cadavres dont l'identification est impossible, vu l'état de mutilation ou de décomposition dans lesquels on les trouve. Aux vêtements seuls on peut reconnaître si ce sont des Chinois ou des Européens. En arrivant à Marseille, Mme Hespel a en la joie de recevoir des nouvelles de son

VIN MARIANI

Le Tonique Renommé.

OPINIONS DES MEDECINS: —Il accélère la digestion et l'assimilation, dilate et augmente l'appétit. —Il entretient la vie pendant une longue période et nourrit sans l'aide d'aucun aliment ou d'aucun autre boisson.

Chez tous les pharmaciens. Refusez les substitutions.

mari, qui est resté à Tien-Tsin il est en bonne santé. Mme Hespel se rend à Paris dans sa famille.

—Et tandis que ces atrocités sont commises en Chine, Li-Hung-Chang, dont le cœur est autrement sensible, s'empresse d'envoyer un télégramme de consolation à Victor-Emanuel III. C'est du toupet macabre.

L'expédition Andrée.

L'Académie des sciences de Stockholm a tenu séance récemment en présence des explorateurs Nordenskiöld, Nathorst et de plusieurs savants.

On a ouvert la bouée provenant de l'expédition Andrée et découvert récemment dans les eaux de l'Islande. Cette bouée portait l'inscription: "Expédition polaire Andrée, No 3, 1896".

La bouée était en parfait état, sauf que la couleur avait complètement disparu. On a remarqué que, par suite de la mauvaise qualité du pas de vis, la partie supérieure pouvait être très facilement dévissée, soit par le choc des vagues, soit par la pression des vagues. Comme la pointe inférieure de cuivre de la bouée n'était pas émoncée, il est certain qu'elle n'est tombée ni sur le sol, ni sur la glace. En comparant cette bouée avec une autre bouée d'Andrée, trouvée jadis, on a remarqué que dans cette dernière un organe de fermeture et une pièce de cuivre manquaient.

Histoire merveilleuse d'une montre.

Le Globe rapporte, d'après le Guelph Herald, l'histoire suivante: Il y a sept ans, un fermier des environs de Guelph, ville du Canada, près d'Ontario, avait suspendu son gilet dans la cour de la grange. Un veau mangea la poche dans laquelle se trouvait la montre.

Or, la bête ayant été tuée ces jours-ci à la boucherie, l'on découvrit la montre, qui était placée entre les poumons de l'animal, de telle façon que le mouvement d'inspiration et d'expiration avait fait marcher le ressort régulièrement et que la montre n'était en retard que de quatre minutes depuis sept ans!

AMUSEMENTS.

WEST END.

Les beaux temps favorables aux excursions nocturnes à la campagne sont revenus, on s'en aperçoit, spécialement au West End où la foule accourt tous les soirs. Et puis les concerts y sont si attrayants et les exécutions si brillantes, si pleines d'entrain.

On a beaucoup applaudi l'ouverture de Guillaume Tell, très bien enlevée par l'orchestre Weldon.

PARC ATHLETIQUE.

Said Pacha a fait fureur, hier soir, au Parc Athlétique. Le public a fort applaudi les chanteurs et les acteurs et leur a fait fête, à l'occasion de la dernière représentation de cette charmante opérette. L'orchestre Paoletti a eu sa belle

et bonne part de succès dans cette soirée.

L'ESPRIT DES AUTRES.

Entre voisins de table d'hôte dans une ville d'eau.

—C'est évident... Elle a l'accent même sans ouvrir la bouche, rien que dans les gestes!

L'oncle Mouillebec à son neveu qui le pousse sur le boulevard.

—Tu dois, mon garçon, commettre une brasserie où la bière est bonne!

—Certainement, mon oncle; tenez, entrons ici... Mouillebec, à peine assis, au garçon: —Donnez-moi une absinthe!

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 21 août 1900. L'éclairage à 9 heures A. M.

Table with 5 columns: Stations, Price, etc. Lists various stations and their corresponding prices.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur. MERCREDI, 22 AOUT 1900.

Old Landing—NEW CAMBRIA, 8 A. M. Bas du fleuve—GROVER-OLYMPIAN 11 H. Bayou Lafourche et Haut du fleuve—LAFOURCHE, à 12 H. Rivière Ouachita et Black—OUACHITA, à 5 P. M.

JEUDI, 23 AOUT 1900.

Bayou Lafourche et Haut du fleuve—CHICKASAW, à 12 H. Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 P. M. Madisonville—NEW CAMBRIA, à 4 P. M.

Liste des navires prêts pour la Nouvelle-Orléans.

Table with 2 columns: Ship Name, Departure Time. Lists various steamships and their departure times.

Feuilleton

—DE—

L'Abelle de la N. O.

24) Commence le 11 juillet, 1900.

LA Charmeuse d'Enfants

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Jules Mary.

PREMIÈRE PARTIE

Une Haine d'un Sibole

XLX

DE NOUVEAU LE MYSTÈRE SOUBISE.

Il fut accompagné, jusqu'au

seuil du château, par Roland, et il crut surprendre au dernier moment, dans le regard du jeune homme, un sourire railleur.

En sortant de Villefort le magistrat se rendit à Millepertuis. Il voulait se livrer, chez le garde, à une perquisition.

Il ent beau chercher, il ne trouvait rien. Sur le bord de la cheminée seulement, une lettre récemment écrite, cela se voyait à l'encre et au papier.

Elle était adressée: "A Messieurs Pierre et Gaston Girodias."

Le magistrat la décacheta et la lut. La lettre était de Soubise et ne contenait que quelques mots: "En cas d'accident et s'il m'arrivait malheur, voici ma dernière volonté: Je désire que ma fille chérie Michelle soit confiée aux frères Girodias et non aux Villefort. Je suis sûr qu'ils ne refuseront pas cette suprême supplication d'un père!"

Le magistrat resta longtemps pensif. En écrivant cette lettre, Soubise prévoyait qu'il pouvait lui arriver malheur.

Pourquoi? Si le suicide n'avait pas été affirmé par le médecin légiste sans qu'il y eût place pour aucune incertitude, pour aucun doute, une pareille lettre eût pu passer pour la révélation d'un crime que Soubise redou-

dait sur lui-même. Il n'y avait pas en crime, affirmait le médecin.

Pourquoi, dès lors, le garde s'était-il suicidé? Le magistrat murmura: —La Justice est loin d'apprendre tout ce qu'elle veut et tout ce qu'il lui serait utile de savoir... Je crains fort que ce mystère ne soit jamais éclairci.

Il se rendit aux Grandes Roches, où il remit aux deux frères la lettre du garde. Ils en prirent connaissance.

Peut-être, en d'autres circonstances, eussent-ils hésité à se charger d'un pareil fardeau, à assumer une telle responsabilité.

Mais ils enrent, à la même seconde, la même pensée. Et cette pensée, ils se la communiquèrent par un regard, un regard trouble, gêné, qui amena sur chacun de ces visages un peu de rougeur.

Et cette pensée: Colette aimait Michelle d'une profonde affection... Partout où la pauvre folle se trouverait, Colette ne l'abandonnerait pas... Les deux frères en étaient sûrs.

Michelle aux Grandes-Roches, c'était la présence répétée de la charmeuse dans la tristesse de la maison solitaire.

Et ce regard échangé disait: —Elle viendra! Elle viendra souvent! Souvent nous la verrons! Alors, ils répondirent au ma-

gistat: —Nous acceptons le legs de Soubise... Michelle sera notre sœur...

Mais d'où venait le trouble et la gêne de leurs yeux... la rougeur de leur front? —C'est que l'amour avait fait des ravages dans ces deux cœurs aux passions intenses.

C'est que, déjà en dépit d'eux-mêmes, à leur insu, les deux frères ne s'aimaient plus comme autrefois.

XX

SUR LES GRANDS CHEMINS DE L'Océan.

De même qu'un moment de l'accomplissement d'Horace, le pays vendéen n'avait pas voulu, malgré tout, croire à l'innocence du duc, de même on ne crut pas au suicide de Soubise.

Un mot circula, lancé par Bollave, dit Mal-Nommé, qui avait été le compagnon du garde, et ce mot forma l'opinion publique.

Soubise en savait trop sur les Villefort; il fallait qu'il mourût.

Au château, la vie devint plus triste encore. Ces pauvres gens, jadis tant enivrés, ne vivaient plus que d'eux-mêmes et sur eux-mêmes. Le duc, à la fin, découragé de cette bataille

sans issue contre la force d'inertie du pays tout entier.

Ce qui l'avait soutenu, dans les premières semaines, c'était été la haine des frères Girodias et leurs menaces. Cela, du moins, c'était la latte. Mais la sourde méprisante raie des paysans, combien elle était dure à supporter!

Depuis la course à la mort dans les marais de Grandlieu, les frères Girodias n'avaient pas donné signe de vie, comme si, superstitieux, ils avaient été un peu effrayés de revoir le duc, qu'ils croyaient mort dans l'immonde boue, ou comme s'ils avaient été trop profondément troublés, cette nuit-là, par le terrible spectacle...

Mais avaient-ils abandonné leur projet? Ils l'avaient condamné à mort... Renoncèrent-ils à venger le père Girodias? Le duc ne sortait plus.

A quoi bon courir au-devant d'outrages qui partaient de si bas contre lui qu'il ne pouvait même pas les atteindre et les punir?...

Avec la marquise de Vivarez, ils avaient causé de la situation bien souvent, tournant et retournant dans la même orbite.

Le calme ne reviendrait, l'honneur ne serait rendu qu'après la découverte du coupable et la vérité connue sur le meurtre de Girodias.

Et depuis le retour d'Horace,

il semblait que le hasard s'acharnât à épaissir ces ténèbres, à les rendre insondables.

Que de fois le marquis avait dit à son neveu, qu'il voyait pâle, soucieux, la bouche contractée, les larmes prêtes à jaillir: — Voyons, mon enfant, résumons!

Et ils cherchaient ensemble, sortant à la loupe les plus infimes détails de l'affaire.

Entre la dernière visite de la duchesse à Girodias et l'arrivée d'Horace devant le cadavre du paysan, il s'était écoulé peu de temps, une heure, deux heures au plus. C'était pénitent cet intervalle que le meurtre avait été commis. Mais ce meurtre, quel en avait été le mobile? Intéressé ou vengeance? On avait cru à la vengeance et à l'intérêt tout ensemble lorsqu'on avait accusé le duc. Les deux mobiles existaient toujours, mais il fallait chercher ailleurs celui qui avait frappé. Ils s'y perdaient. Ils se sentaient darant eux à creuser sans cesse la même idée sans trouver la solution du problème.

—C'est probablement vers six heures du soir qu'on l'a tué, répétait le marquis pour la centième fois peut-être... Edith venait de le quitter. Elle venait de lui verser plus de quatre cent mille francs pour le rachat de cette preuve de honte dont elle nous a parlé, sans vouloir nous expliquer ce dont il s'agissait, par un scrupule que je com-

prends, puisque son mari était en cause... Vous étiez perdue, perdu irrémédiablement, puisque, cette somme versée, vous n'en restiez pas moins les débiteurs de Girodias, qui possédait contre toi de formidables créances, — toutes les sottises de ta jeunesse...

— Mon oncle! — Je ne te reproche rien, j'aurais tort, car tu as expié cela durement... Je pourrais mon raisonnement... L'honneur de ton père une fois sauvé, il fallait, le lendemain, trouver pareille somme pour éviter d'être chassé de Villefort comme un fermier qui n'a pas payé son terme...

— Et tout à coup nous apprenons le meurtre... Tout à coup nous apprenons que le coffre fort de Girodias était vide, alors qu'il aurait dû contenir au moins les quatre cent vingt mille francs apportés par ta mère... Cette somme avait disparu, une heure, deux heures après qu'elle eût été versée... Et détail plus singulier encore... détail qui me bouleverse et mystère affolant, on découvre dans les cendres du foyer les débris noirs des créances... tous les papiers desquels dépendait notre ruine et dont pas un seul ne subsistait...

— Oui, c'est incompréhensible... murmura le duc...

— Qui a tué? Qui a volé ces quatre cent mille francs? Qui a brûlé ces créances? Rat-on encore un ennemi du nom que tu por-